

# Calanque de Marseilleveyre

**Magnifique sentier en balcon au-dessus de la mer qui vous conduira jusqu'à la calanque de Marseilleveyre. Ici se marient le blanc du calcaire, le bleu du ciel et de la mer.**

1 Depuis le petit port de pêche de **Callelongue**, prendre le *boulevard Alexandre-Delabre*. Après quelques mètres, laisser le GR98 sur votre droite pour suivre le sentier balisé en jaune. Le sentier monte dans un petit vallon jusqu'au col de l'ancien sémaphore.

2 10 mn - Au col, suivre le tracé jaune qui monte légèrement sur la gauche en direction du *bois de la Selle* et le *parc Pastré*. À environ 200 m, le tracé jaune se divise en deux, restez sur le tracé (trait plein) de droite. Le sentier en balcon révèle toute la splendeur des calanques : panoramas et végétation. Sans difficulté, le sentier rejoint le *vallon de la Mounine*.

3 50 mn - Variante : descendre le vallon par le sentier balisé en vert et rejoindre le point 6  
6 15 mn Calanque de la Mounine.

En fond de vallon, le sentier balisé en jaune coupe le balisage vert et monte en direction du *col de la Galinette* (« petite poule »). Passez le col et suivez le tracé jaune sur environ 200 m. Quelques arbres marquent notre changement de direction, prendre à droite le sentier balisé en pointillés jaunes (soyez vigilant, le sentier escarpé et pierreux le rend glissant).

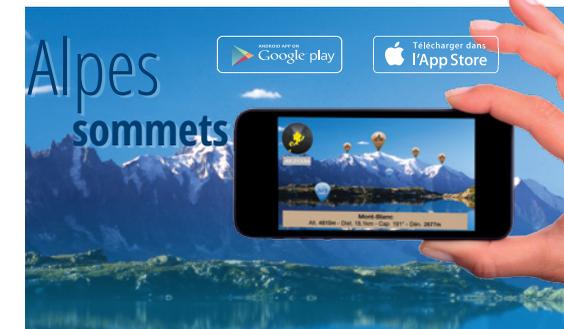
4 1 h 05 - Nous quittons le balisage jaune pointillé et récupérons le balisage vert du *Malvallon* que nous descendons jusqu'à la **calanque de Marseilleveyre**. Sur le parcours, des pins se prêtent à un arrêt avant de rejoindre la calanque et sa plage.

5 1 h 20 - Le retour s'effectuera par le *sentier de la Douane* balisé en noir. Le sentier part à droite et longe le bord de mer jusqu'à la *calanque de la Mounine*.

6 1 h 40 - Puis il prend tout doucement de la hauteur et fait le tour de l'ancien sémaphore pour rejoindre le port de **Callelongue** (soyez

vigilant, la roche patinée rend le sentier glissant).

1 h 55 - Arrivée.



## ACCÈS

- en bus : du *rond-point du Prado*, prendre la ligne 19 et 20.
- en voiture : du *rond-point du Prado*, prendre la direction des plages, puis les Goudes / Callelongue.

## FICHE TECHNIQUE

**DISTANCE :** 6 km  
**TEMPS ESTIMÉ :** 1 h 55  
**DÉNIVELÉ :** 250 m  
**DIFFICULTÉ :** balade

## VARIANTE

**DISTANCE :** 4 km  
**TEMPS ESTIMÉ :** 1 h 20  
**DÉNIVELÉ :** 200 m  
**DIFFICULTÉ :** promenade

**REMARQUE :** randonnée à parcourir en toute saison.



De part et d'autre de la métropole marseillaise, un immense territoire naturel, entre la vallée de l'Huveaune et la mer, offre un domaine important d'oxygénation. Cet ensemble est formé de plusieurs unités naturelles dont la morphologie du terrain, souvent très sévère, offre une intéressante diversité.

Les calanques, comme l'ensemble de la Provence, sont très sensibles aux incendies, notamment l'été et par temps de mistral.

## RÉGLEMENTATION

Durant l'été dans les Bouches du Rhône, l'accès aux massifs forestiers est réglementé par arrêté préfectoral et peut l'être par arrêté municipal.

En fonction du niveau de danger, l'accès au massif forestier peut être possible toute la journée niveau **Vert** et **Orange**, ou limité à la tranche d'horaires entre 6h et 11h le matin niveau **Rouge** ou interdit toute la journée niveau **Noir**.

Situation de danger météorologique	peu dangereuse	dangereuse	très dangereuse
Période de l'année			
Janv. - Avr. - Mai - Oct. - Nov. - Déc.	Niveau VERT	Niveau VERT	Niveau ORANGE
Février - Mars		Niveau ORANGE	Niveau ROUGE
Juin - Juillet - Août - Septembre	Niveau ORANGE	Niveau ROUGE	Niveau NOIR

Du 1<sup>er</sup> juillet au samedi précédant le 2<sup>ème</sup> dimanche de septembre, le niveau de danger feu de forêt est défini chaque jour avant 19h pour le lendemain.

Cette information est accessible auprès :

De la préfecture (site [www.bouches-du-rhone.pref.gouv.fr](http://www.bouches-du-rhone.pref.gouv.fr)), le Service départemental d'incendie et de secours, des Mairies, en consultant le serveur vocal dédié au n° **08 11 20 13 13**.

## RECOMMANDATIONS

N'allumez donc aucun feu.

Ne laissez derrière vous aucune trace de votre passage.

Ne quittez jamais les sentiers.

Ne faites pas de bruits inutiles.

Regardez, sentez, photographiez la flore sans la cueillir.

Pas de camping en dehors des sites d'accueil.

Les chiens doivent être tenus en laisse.

**Quoi qu'il en soit, il faut impérativement respecter les consignes de sécurité et de propreté sous peine de forte amende...**

## QUEL ÉQUIPEMENT ?

Même si elles ne portent pas le nom de montagne, nos collines n'en sont pas plus faciles. Les sentiers et chemins caillouteux, la chaleur, le vent et l'aridité de notre belle Provence nous rappellent à la réalité.

Il faudra donc prévoir un équipement adapté à la pratique de la randonnée :

- sac à dos, chaussures de marche, vêtements de protection contre le vent, la pluie, le froid ; ne pas oublier que la météo peut toujours évoluer ;
- chapeau pour éviter les insulations, lunettes de soleil, crème solaire, sans oublier une trousse de premiers secours ;
- une gourde (1,5 l/personne), un encas et, bien entendu, un pique-nique si vous partez pour la journée.

**EN VENTE**  
En librairie ou  
sur [www.guidesgoursau.fr](http://www.guidesgoursau.fr)

16 balades  
et randonnées  
sur Marseille et ses  
calanques.  
Un choix des  
plus beaux sites  
à découvrir  
en famille  
ou entre amis.

## LA PÉRIODE

L'accès aux massifs forestiers est réglementé par arrêté préfectoral.

Il appartient à chacun (promeneur et randonneur), d'évaluer ou de se renseigner sur les conditions climatiques (vent) du moment. (Voir réglementation ci-contre).

## LE NIVEAU DE DIFFICULTÉ

**Promenade :** randonnée avec peu de dénivelé, praticable par tout marcheur et relativement courte.

**Balade :** randonnée avec plus de dénivelé, plus longue mais toujours sur de bons chemins.

**Randonnée :** randonnée nécessitant soit un certain entraînement à la marche, soit pouvant présenter des passages délicats ou des difficultés techniques. Ces difficultés ou situations délicates rencontrées sont détaillées dans la randonnée.

## L'HORAIRE

Le temps estimé de la randonnée concerne uniquement la durée de marche (non compris les arrêts). Rappelez-vous que l'horaire indiqué n'est qu'un repère adaptable en fonction de la composition du groupe et de la chaleur.

## LE PLAN

Par son illustration en 3D, la lecture de carte prend une tout autre dimension et donne le profil de la randonnée. De ce fait l'utilisation de cartes géographiques n'est pas indispensable.

Le nord est indiqué par la boussole dessinée sur la carte.

*L'éditeur et l'auteur ne peuvent en aucune façon être tenus pour responsables en cas de modification des informations de cette balade et des aléas dus à des conditions naturelles imprévisibles, en cas d'accidents ou d'incidents survenant sur l'itinéraire ou en cas d'infractions qui pourraient être commises par les utilisateurs de cette fiche rando, notamment à l'encontre de la réglementation sur la propriété privée.*

## TÉLÉPHONES UTILES

**Météo**

08 92 68 02 13

**Police**

17

**Pompiers**

18 (ou 112, téléphones portables)

**SAMU**

15

Alpes sommets

Google play | Télécharger dans l'App Store

Mont-Blanc  
Alt. 4810m - Dist. 18,1km - Cote. 191° - Dén. 2677m